

Jean-Pierre SUEUR apporte son soutien aux 15 000 chercheurs français qui demandent un « collectif budgétaire » pour la Recherche

Communiqué de presse J'apporte mon plus total soutien aux 15 000 chercheurs français qui viennent d'exprimer avec beaucoup de force leur profond mécontentement devant les choix financiers désastreux qui leur sont imposés.

Dès l'automne 2002, j'étais intervenu avec vigueur à la tribune du Sénat pour dénoncer le budget calamiteux qui était présenté pour 2003.

Il y a eu ensuite – y compris sur ce budget calamiteux – des régulations budgétaires et des gels de crédits.

Le budget 2004 ne permet pas d'améliorer la situation.

Les résultats sont clairs : de nombreux laboratoires ne peuvent plus investir et doivent remettre en cause des projets en cours ; de surcroît, faute de poste, de nombreux jeunes chercheurs français sont contraints de s'expatrier pour trouver un emploi.

Dans ce contexte, les vœux du président de la République sont apparus comme une vraie provocation. Ce dernier a en effet réitéré l'engagement, déjà amplement proclamé lors de la campagne présidentielle de 2002, de porter les crédits affectés à la recherche scientifique en France à 3% du PIB. Or, depuis deux ans, toutes les décisions prises en matière de financement de la recherche nous éloignent de cet objectif au lieu de nous en rapprocher ! L'annonce d'une nouvelle loi sur la recherche ne peut pas répondre à l'attente des chercheurs et des personnels de la recherche. Car ce dont ils ont besoin, ce n'est pas d'une nouvelle loi mais de moyens !

C'est pourquoi je soutiens totalement la demande des chercheurs français d'obtenir, dans des délais rapides, un collectif budgétaire permettant d'abord de rétablir les 550 postes statutaires dans les organismes publics de recherche dont la suppression a été décidée pour 2004, mais aussi la création de postes pour les jeunes chercheurs et l'attribution aux laboratoires de recherche des crédits nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

Télécharger le texte au format pdf

[Télécharger le fichier](#)